

Réactualisation de l'Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1

Objectifs

- Réactualiser les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.



Publics concernés

- Personnels, non-professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou d'un cabinet d'un professionnel de santé libéral
- L'AFGSU de niveau 1 est destiné au personnel non soignant (personnels administratifs et techniques...)

Programme

- Procédures d'alerte, bilan et message d'alerte
- Prise en charge d'une urgence vitale en attendant l'arrivée des secours spécialisés :
 - Arrêt cardiaque
 - Détresse d'une des grandes fonctions de l'organisme (personne inconsciente, détresse respiratoire, détresse circulatoire)
- Utilisation du défibrillateur automatisé externe

Méthodes pédagogiques

- Actualisation des connaissances par apport théorique
- Méthodes de pédagogie active avec utilisation de mannequins de réanimation cardiaque
- Mise en situation pratique sous forme de cas cliniques
- Livret de formation remis aux participants

Intervenants

- Infirmiers formateurs du Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence de Savoie - CESU 73



Organisation pratique

- Durée : une demi-journée de 3 heures 30
- Lieu : CESU 73, C.H.M.S Site de Chambéry
- Date :
 - 3 avril 2018 (9h – 12h30)
 - 3 avril 2018 (13h30 – 17h)
 - 12 octobre 2018 (9h – 12h30)
 - 12 octobre 2018 (13h30 – 17h)
 - 10 décembre 2018 (9h – 12h30)
 - 10 décembre 2018 (13h30 – 17h)

Conditions d'inscription

- Etre titulaire de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 en cours de validité
- Nombre de participants limité à 8 par demi-journée

Validation de la formation

- Renouvellement de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1
- Attestation valable quatre ans et soumise à réactualisation

Textes de référence

- Article 4 de l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence :
« La durée de validité de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 est de quatre ans. La prorogation de cette attestation pour une durée équivalente est subordonnée au suivi d'une formation d'une durée d'une demi-journée...»



Coût : 72 €/personne



Renseignements et inscriptions :

CESU 73 - Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence de Savoie

Tél : 04 79 96 50 11

cesu73@ch-metropole-savoie.fr

<http://cesu.ch-metropole-savoie.fr>